

COMPTE-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Alain LE BERRE, chargé de Recherche au Centre National de la Recherche Scientifique. *Ichthyonymie Bretonne*. T.1. *Statistique et Systématique* 1 vol. petit in-4°, 136 pp. *Ichthyonymes Bretons* T. 2. 1 vol. in-4°, 370 pp. deux cartes dépliantes. *Influence de l'Ichthyonymie Bretonne sur la Thalassonymie, l'Onomastique, les Textes* T. 3., 1 vol. petit in-4°, 172 pp. 1973, Université de Bretagne Occidentale, Brest, et Institut armoricain de recherches, Rennes. Les 3 vol. 80 f ; t. 1 : 30 f. ; t. 2 et 3 : 25 f. chacun ; (Agence comptable de l'Université, C.C.P. 9402-15 V. Rennes).

Les textes de ces trois volumes forment la matière d'une thèse de doctorat présentée à l'Université de Brest, et dont l'auteur, malheureusement décédé avant la soutenance, n'a pu exposer oralement ses positions.

Il s'agit en l'occurrence d'un travail d'une densité extraordinaire qui offre à ses lecteurs infiniment plus qu'ils n'en attendraient de son seul titre, et qui embrasse non seulement l'Ichthyonymie elle-même, prise dans son sens le plus large : noms bretons des différents animaux marins (mollusques, crustacés, vertébrés, mammifères et oiseaux) mais encore l'Ichthyologie générale, l'ornithologie et la linguistique.

Le propos de l'auteur, lorsqu'il entreprit ce travail, était sans doute de noter les noms des différentes espèces de poissons et autres animaux marins tels que les prononçaient les pêcheurs bretonnants dans les ports de Cornouaille. Mais en se transportant de l'un à l'autre, l'enquêteur se rendit compte qu'un même individu pouvait être connu sous des noms différents sur des points assez voisins, et à plus forte raison sur ceux que séparait une grande distance.

C'est ainsi qu'il fut amené à constater l'insuffisance des répertoires lexicographiques dès qu'il s'agissait d'obtenir la traduction en breton de tel nom français de poisson, de coquillages, de crustacé ou d'oiseau côtier. Le mieux renseigné d'entre eux, le *Grand Dictionnaire Français-Breton* de François Vallée (1931), fournit à l'auteur deux cent six traduc-

tions ¹, souvent uniques, parfois doubles ou triples, concernant cent trente et une espèces différentes, alors que plus de deux cent cinquante sont connues des pêcheurs et habitants du littoral entre la presqu'île de Rhuys et la Baie de Saint-Brieuc, lesquels ont fourni pour elles un ensemble de onze cents noms environ (v. t. 3, pp. 96-137).

Pour les recueillir et les noter, M. Le Berre a fait porter ses enquêtes sur cent soixante et un points des côtes du Pays de Vannes, de la Cornouaille, du Léon, du Trégor et du Goëlo, et n'a pas interrogé moins de quatre cent dix marins-pêcheurs (v. pp. 12-16 du t. I). Cela doit suffire pour montrer avec quelle conscience, quelle minutie a été poursuivie la quête des désignations diverses appliquées en langue bretonne aux animaux marins dans les différents dialectes de cette langue.

Elles sont données dans les tableaux qui occupent les pages 194 à 485 du t. 2, où chacune est précédée de l'indication du point ou des points où elle a été recueillie, et de sa notation en caractères phonétiques.

La lecture du premier de ces tableaux, qui concerne la *noctiluque* (*noctiluca* sp.), est déjà suggestive en ce sens qu'elle révèle pour cette seule espèce l'existence de dix-huit appellations qui peuvent se traduire en français par « brillant de mer », « feu de mer », « feu de grève », « éclairs de mer », « ampoules de feu », « feu de nuit », « mer enflammée », « feu et flamme », etc. La première citée (*mor-luguer-nus*) est usitée à Groix (Morb.), à Raguénez, en Cornouaille et sur un point du Léon ; la seconde (*lamp-mor*, ou *mor-lamp*) a été notée sur deux points de la Cornouaille et un du Léon ; la plus répandue (*Lampreïz*), est connue en dix points de Cornouaille, un du Léon et un autre du Trégor.

Par contre, l'*escargot de mer* (*natica catena*), réf. 62, est partout appelé *melveden-mor*, *melfeden-mor*, *malc'houeden-mor*, sauf à Plouguerneau (Léon) où son nom est *bigornen Spagn*.

Les appellations propres à la *seiche* (*sepia officinalis*), réf. 125, ont souvent pour élément initial le mot *mor* « mer » suivi de *gad* (lièvre ?) et de son suffixe féminin - *enn*. Mais les altérations des deux composants sont fréquentes : *Morga-*

(1) J'ai, pour ma part, relevé dans le *Dictionnaire* de Fr. Vallée, largement tributaire de tous ceux qui l'ont précédé, 248 noms bretons d'animaux marins ; mais certaines espèces comme *l'anémone de mer*, *la lotte*, *le lançon*, *l'étoile de mer*, *le pèlerin*, *le fou de Bas-sau*, et d'autres, n'ont pas trouvé place dans ses colonnes.

don, Morgalon, bourgadenn, morgodenn, morhadon, margat. On peut ainsi observer les variations qui peuvent intervenir dans la prononciation d'un même nom transmis d'une génération à l'autre uniquement par la voie orale.

L'étrille (macropius puber), réf. 189, est connue dans le Morbihan, sur toutes les côtes du Finistère et dans les Côtes-du-Nord bretonnantes. Elle s'est prêtée à soixante-huit notations dans lesquels le mot *Krank, kangr* intervient quarant-huit fois, suivi d'un complément : *krangr-avel*, (crabe de surface), *krank saoz* (crabe anglais), *krank-nij* (crabe volant), *krank voulouz* (crabe velouté), etc. Mais on la désigne aussi par les noms de *chefenn, keuriell, kéméneureuz, gaolenn-ruz, gwiflez, meltaz, chichalvenn* et plusieurs autres, d'une traduction souvent difficile.

Le *crabe mousse* (maia verrucosa), réf. 200, ne groupe pas, lui, moins de quarante-deux appellations dont certaines apparemment étrangères l'une à l'autre, comme *iragnenn-mouz, pusun vlevek, tourlourou, stoubek, mari-antoïnet, jangleo, krank pillaouer, morginidenn, krawich*, etc. Exceptionnelles sont les espèces qui, comme le *syngnathe*, le *turbot*, le *thon* ne sont connues que sous un nom ou deux. Celui du *maquereau* (scomber scombrus), réf. 357, ne connaît d'autres variantes que celles d'ordre phonétique propres aux dialectes bretons. C'est ainsi que *brezell* (à rapprocher du gallois *brithyll* « truite ») s'est vu contracté en *brell, breul, briell*, ou s'est prêté à une métathèse : *berhel*.

L'ornithonymie marine est, elle aussi, très variée. Le *pétrel-tempête* (hydrobatus pelagius), réf. 440, est désigné par trente quatre noms aussi différents l'un de l'autre que *satanig, korleureug, flerius* (puant), *reor-gwenn* (cul blanc), *kouig, malchans, cheleog*, etc. De même le *grèbe* (podiceps), réf. 439, appelé *sah plom* (sac de plomb) *gwieg* ou *leuog* dans les ports vannetais, *plonjer bihan, tiniouz, duenn, got* en Corn., *biligohig krafig, dreber plom* (mangeur de plomb) sur certains points du Léon, *kac'her plom, penn-gar-stoup, stouv-boulaill* ou *mouy-e-veg* sur d'autres, en Trégor.

Toutes ces appellations métaphoriques, dont certaines très libres, comme *pich-marc'h* « pénis de cheval », appliquée à l'holothurie, *reor-marc'* « anus de cheval », *kouilhou kezeg* « testicules de chevaux », respectivement appliquées à l'anémone et à l'amande de mer, témoignent de l'esprit d'observation de ceux qui les ont inventées². Elles nécessiteraient à

(2) Dans l'ordre des *selechii* il y a quatre espèces de *roussettes* que les pêcheurs savent, sans hésitation, distinguer l'une de l'autre ; il en est de même en ce qui concerne les cinq espèces de *bigorneaux* et les six espèces de *crevettes*.

vrai dire une étude spéciale qui serait du plus haut intérêt sur les terrains de la lexicographie, de la dialectologie et du folklore.

Certaines d'entre elles désignent d'ailleurs des espèces ou des individus appartenant à des classes différentes : par ex. *morhast* « chienne de mer », qui, selon les lieux, s'applique à l'*anémone de mer* (*tealia felina*), la *seiche* (*sepia officinalis*), la *pieuvre* (*octopus vulgaris*), le *chien de mer* (*galeorhinus galeus*), le *peau-bleu* (*glyphis glaucus*) ou l'*aiguillat* (*squalus acanthias*).

Il était normal que le mot *mor* « mer » intervînt souvent dans leur composition. Placé en tête, il est en général l'indice d'une création remontant à plusieurs siècles, car la langue bretonne a abandonné depuis le Moyen-Age le système de formation dans lequel le déterminé précède le déterminant. J'ai relevé pas moins de quarante-six cas de formation semblable dans les tableaux dressés par M. Le Berre³, et parmi eux : *morbic* « pie de mer » (huitrier et aussi pingouin guillemot), *morgaol* « choux de mer (méduses) », *morvuzug* « vers de mer » (*arenicola marina*), *mordouseg* « crapaud de mer » (chabot), *morhoc'h* « cochon de mer » (cloporte et aussi dauphin), *morskoul* « milan de mer » (fou de Bassan), *morvran* « corbeau de mer » (grand cormoran), *mor'houenn*, *morfenn* « puces de mer » (talitres), etc.

Mais le plus souvent, le déterminé se montre en seconde position, d'où les *pigmor* « pie de mer » (pingouin, guillemet), *yar vor* « poule de mer » (lotte), *fede mor* « alouette de mer » (bécasseau), *tousseg-mor* « crapaud de mer » (chabot), et des dizaines d'autres.

La plupart des espèces, ainsi qu'on a pu le constater, sont ainsi désignées par des surnoms, de sorte que les substantifs eux-mêmes sont assez rares : « maquereau », *brézell* ; « truite », *dluz* ; *baot*, « tortue » ; *brinig*, « patelles » ; *cheor*, « crevettes » ; *kercheiz*, « héron » ; *leoneg*, « lieu » ; *legestr*, « homard » ; *krank*, « crabe » ; *rigadell*, « palourdes » ; *siliou*, « anguilles » ; *moulleg*, « taëud » ; *meskl*, « moules » ; *garlizenn*, « sole » ; *istr*, « huitres » ; *pleiz*, « plie », et quelques autres.

(3) *Le Geriadurig Brezonek-gallek* d'E. Ernautt n'en contient, à l'article *mor*, que vingt-sept ; encore l'un d'eux, *morvarc'h*, est-il des plus sujets à caution en tant qu'emprunté au *Barzaz-Breiz* (Prophétie de Gwenc'hlan, p. 20).

Il serait à souhaiter que la botanique, déjà sommairement traitée par M. N. Yézou dans *Les noms bretons des Plantes* (1961), et l'ornithologie, abordée en 1934 par MM. Lebeurier et Rapine dans la revue *L'Oiseau*, soient, avant qu'il soit trop tard, les objets de travaux témoignant de la science, de la conscience et de la patience de ceux qui les auront entrepris, et auxquels celui dont le regretté Alain Le Berre a doté l'Ichtyologie, de pair avec la lexicologie bretonne, peut servir de modèle.

Fr. GOURVIL.

Roger DUCHÊNE. *Réalité vécue et art épistolaire. Madame de Sévigné et la lettre d'amour*. Paris, Bordas 1970. In-16, 418 pages (Collection : Études supérieures, n° 52).

M. Roger Duchêne, maître de conférences à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence est probablement parmi les amis posthumes de la marquise de Sévigné l'un des mieux informés et des plus clairvoyants. Il a consacré à sa personne et à sa correspondance plusieurs études frappées au coin d'une pénétration psychologique délicate et, me semble-t-il, exacte.

Dans le présent ouvrage il a cherché à replacer l'écrivain dans le cadre traditionnel de la littérature des missives. Disons tout de suite que cette scrupuleuse enquête se clôt par une conclusion négative qui n'est pas sans valeur pour la définition du talent de l'épistolière. Madame de Sévigné n'a pas composé des pages volontairement littéraires comme celles d'auteurs qui l'ont précédée, tel Balzac, ou d'autres qui l'ont suivie, la Nouvelle Héloïse ou la Religieuse portugaise entre autres. Non, elle a plutôt parlé qu'écrit ses lettres. Elle

NOTE. - Je me permets de rappeler ici que les *Coat-Nallarch* et *Moulin-Nallarch*, en Plouyé, cités p. 164, n° 38 du t. 3 comme pouvant contenir le nom du « cygne », n'ont rien à voir avec l'oiseau en question, leur second composant étant le nom propre *Orlac'h*, *Horlac'h*, ainsi que cela ressort de la graphie *Coatanorlach* (1787), notée par nous dans l'Etat civil de la Commune.

C'est, d'autre part, abusivement que p. 22 du même tome, les noms de famille *Lemeillet*, *Lemeillat*, qui se prononcent *Lêmeillat*, ont été rapprochés de *Le Meil*, anthroponyme dûment emprunté, en tant que surnom, à l'un des noms bretons du *mulet*. Ces deux variantes, auxquelles on peut ajouter *Emeillat* (v. nos *Noms de Famille de Basse-Bretagne*, pp. 76 et 129) sont en effet des graphies modernes de plus anciens *Hêmeillat* (Plouigneau, 1631-1637), *Hemelchat* (Morlaix, 1575), lesquelles procèdent d'un plus ancien *Hemolchiat* « chasseur », dont le radical *hemolch* est cité par Grégoire de Rostrenen, *Dictionnaire François-Celtique* (1732) à l'article CHASSE.